

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ABG AUDIT

Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	854 642	FH		FI	854 642
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	854 642	FK		FL	854 642
	Production stockée *						FM	14 595
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	14 963
	Autres Produits (1) (11)						FQ	9
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	884 210
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	155 456
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	13 180
	Salaires et traitements *						FY	458 176
	Charges sociales (10)						FZ	74 450
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	3 491
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 360
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	14 638
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	720 752
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	163 458
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	30 118
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	9
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	30 127
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	984
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	984
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	29 143	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	192 601	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. ABG AUDIT</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK	35 968	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	914 337	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	757 704	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	156 633	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	{	produits de locations immobilières								HY	10 512
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *								HP	
	- Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J	208	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								RC		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D du CGI)								RD		
	(9)	Dont transfert de charges								A1	250	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6		Obligatoires	A9				
				dont cotisations facultatives Madelin	A7							
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. ORGECO										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	6 860	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM	157 409	KN		KO		
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions	[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	11 957	KW		KX	
		Matériel de transport *						KY	20 084	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	24 729	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	214 179	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P	446	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	4 399	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	4 845	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	225 885	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	6 860	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	157 409	MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	11 957	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	20 084	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	24 729	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG		NH	214 179	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	446	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	1 492	2F	2 908	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ	1 492	NK	3 354	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØK	1 492	ØL	224 393	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ORGECO						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise

S.A.R.L. ORGECO

Néant

*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	157 409	PS		PT		PU	157 409
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	8 308	QE	504	QF		QG	8 812
	Matériel de transport	QH	20 084	QI		QJ		QK	20 084
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 286	QM	1 262	QN		QO	21 548
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	206 087	QV	1 766	QW		QX	207 853
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	206 087	ØP	1 766	ØQ		ØR	207 853

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RV
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R6
	Sur sol d' autrui	R7	R8		R9		S1		S4
	Inst. gales,agenc et am. divers	S5	S6		S7		S8		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V5
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM		NO
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. ORGECO							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	118 715	6U	30 957	6V	20 709	6W	128 963	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	118 715	TY	30 957	TZ	20 709	UA	128 963	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	118 715	UB	30 957	UC	20 709	UD	128 963	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	30 957	UF	20 709				
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : S.A.R.L. ORGECO										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP	658	UR		US	658		
	Autres immobilisations financières				UT	2 250	UV		UW	2 250		
DE L'ACTIF CIRCULANT I	Clients douteux ou litigieux				VA	154 754	154 754					
	Autres créances clients				UX	349 605	349 605					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	29 617	29 617					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	12 435	12 435					
	Charges constatées d'avance				VS	4 324	4 324					
	TOTAUX					VT	553 644	VU	550 736	VV	2 908	
RENVOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	1 492						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	178 007	178 007							
Personnel et comptes rattachés			8C	16 638	16 638							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	24 992	24 992							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	7 889	7 889							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	86 427	86 427							
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	770	770							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	56 380	56 380							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	3 691	3 691							
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L	87 218	87 218							
TOTAUX				VY	462 012	VZ	462 012					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	24 056		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. ORGECO
Numéro de siret 68705003900043

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
Factures à établir Fournitures ABG	2 640
Factures à établir Fournitures + la poste CAC	230
Factures à établir Téléphone + la poste ABG	2 520
Total des produits à recevoir	5 390

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
Facture à recevoir Conso. + abonn. gaz 15/09 > 31	564
Facture à recevoir Eau	125
Facture à recevoir 2eme Semestre Argerot	534
Provision pour congés à payer Provision brut	9 002
Personnel Charges à payer PRIME TRANSPORT	1 036
Personnel Charges à payer PRIMES DE BILAN	6 599
Provision pour congés à payer Provision charges sociales	4 395
ORG.SOC. CHARGES A P CHARGES S/ PRIMES BILAN	1 750
Etat Charges à payer CVAE	130
ABG Audit INTERETS COMPTES COU	208
Total des charges à payer	24 343

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. ORGECO
Numéro de siret 68705003900043

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance PITNEY BOWES			664		
Charges constatées d'avance EIC			594		
Charges constatées d'avance RECORD			187		
Charges constatées d'avance ASSURANCE MEGANE			205		
Charges constatées d'avance ASSURANCE C3			288		
Charges constatées d'avance RF SOCIAL FISCAL			812		
Charges constatées d'avance MEMENTOS			562		
Charges constatées d'avance CONVENTIONS COLLE			1 011		
Total des charges constatées d'avance			4 324		

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. ORGECO
Numéro de siret 68705003900043

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance Honoraires			87 218		
Total des produits constatés d'avance			87 218		

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017, N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|--------------------------------|-----------|
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel bureau et informat. | 4 à 5 ans |

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

A la date de clôture, il a été apprécié, en considérant les informations internes et externes à disposition, l'existence d'actifs ayant perdu de la valeur.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Travaux en cours et Produits constatés d'avance

Les travaux en cours sont valorisés sur la base du temps passé par chaque collaborateur. Certaines mission donnent lieu à facturation d'acomptes.

Engagements pris en matière de retraite

Les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite n'ont pas été provisionnés en comptabilité. Le montant de cet engagement n'est pas significatif à la clôture de l'exercice.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

S.A.R.L. ABG AUDIT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	

CAPITAUX PROPRES

S.A.R.L. ABG AUDIT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

S.A.R.L. ABG AUDIT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	119
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	119

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ABG AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 14B rue Berthie Albrecht 71250 CLUNY		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 40803809900029		Néant ☐ *		
		Exercice clos le, 31/12/2022		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC	
		Frais de développement* CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	21 645 21 440 204
		Fonds commercial (I) AI	AI	17 063 267 000
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	65 436 55 559 9 878
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (*)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	676 915 144 000 532 915
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	591 591
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières* BH		BI	5 800 5 800	
TOTAL (II)		BJ	1 054 450 BK	238 062 816 388
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	30 576 30 576
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	428 864 35 487 393 377
		Autres créances (3) BZ	CA	43 002 43 002
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	148 261 148 261
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	23 659 23 659
TOTAL (III) CJ		CK	674 362 35 487 638 875	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GENERAL (I à VI) CO		1 728 812 1A	273 549 1 455 263	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'1 an : CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. ABG AUDIT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :853 920.....)			DA	853 920	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	59 910	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	66 300	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	25 224	
	Report à nouveau			DH	358	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	156 633	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 162 345	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	38 189	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	63 107	
	Dettes fiscales et sociales			DY	139 486	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 001	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	51 135	
TOTAL (IV)			EC	292 918		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 455 263		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	292 918	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A . B . G . AUDIT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 853.920 €

Siège Social :
71250 CLUNY, rue Berthie ALBRECHT n°14B

408.038.099 R.C.S. MACON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Aux termes de cette Assemblée, la résolution suivante a été adoptée par les associés :

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide l'affectation suivante du bénéfice de l'exercice :

Origine

Résultat de l'exercice : bénéfice de		156.633,11 €
Report à nouveau :		358,05 €

Affectation

A la réserve légale :		7.892,00 €
Aux autres réserves :		148.100,00 €
Au report à nouveau :		999,16 €

TOTAUX	156.991,16 €	156.991,16 €
---------------	---------------------	---------------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividende glob. distribué
31/12/2021	105.392 €
31/12/2020	105.392 €
31/12/2019	105.392 €

Pour extrait

Fait pour servir et valoir ce que de droit.



M. Bertrand GENOUX
Associé - Co-Gérant